



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Marseille, le 26 juin 2019

LE PORT DE MARSEILLE FOS S'ASSOCIE AU PLAN D'URGENCE TRANSPORT MIS EN PLACE PAR LE PREFET DANS LE CADRE DE L'EPISODE EN COURS DE POLLUTION DE L'AIR

DORENAVANT, LORS DES PICS DE POLLUTION, LA VITESSE DE TOUS LES NAVIRES SERA REDUITE A PROXIMITE DU PORT ET A L'INTERIEUR DU PORT, CE QUI PERMETTRA DE LIMITER LEURS EMISSIONS.

A compter d'aujourd'hui et dès leur entrée dans la zone de pilotage obligatoire du Port de Marseille Fos, la vitesse de tous les navires sera limitée lors des alertes pollution à 10 nœuds à l'extérieur des bassins et à 8 nœuds à l'intérieur. Cette initiative fait partie d'une panoplie de mesures vertueuses mises en place par la Capitainerie et le service du Pilotage de Marseille durant les manœuvres de navires baptisées « green handling » (« manœuvre vertes ») visant à réduire significativement l'impact sur la qualité de l'air.

Par ailleurs, MSC a décidé d'utiliser du gasoil maritime à 0,1% en teneur en soufre pour les navires qui ne sont pas équipés d'un système de nettoyage des fumées et ce, dès l'approche du port, durant l'escale et jusqu'au départ.

De façon générale, le Port de Marseille Fos poursuit avec l'ensemble de ses partenaires publics et privés ses actions déjà bien engagées en faveur de la qualité de l'air et de la transition environnementale.

A titre d'exemple, le 26 juin, le navire de croisière Celebrity Edge pour sa première escale à Marseille est équipé d'un dispositif baptisé SCR (Selective Catalytic Restriction) qui permet de diminuer les NOx jusqu'à 70%. Le 27 juin, le navire de croisière Aida Nova à propulsion 100% GNL escalera à nouveau à Marseille. Ce carburant permet de réduire à quasiment zéro les polluants dans l'air.

D'autres actions portées par le port de Marseille Fos seront annoncées lors de la conférence de presse qui suivra le Conseil de surveillance du port du 28 juin. Des décisions majeures seront décidées au sujet des investissements liés à la connexion électrique des navires à quai.

Le MEports forum qui s'est tenu le 25 juin à Marseille était précisément consacré aux actions des ports de Méditerranée en faveur de l'environnement.

Le Smartport day du 4 juillet sera l'occasion de faire valoir l'ensemble des innovations qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air sur notre territoire, en lien avec la place portuaire et l'ensemble des entreprises et partenaires institutionnels qui accompagnent cette transformation positive.

Pierre DARTOUT, préfet des Bouches-du-Rhône salue ces avancées importantes qui viennent compléter les mesures déjà annoncées face à la pollution d'origine automobile et industrielle. Il rappelle également les mesures prises par le gouvernement en vue de faire de la Méditerranée une zone à faible émission.

Contacts presse

Port de Marseille Fos : Coralie Beylot-Layens
04 91 39 53 24 / 06 07 94 70 73

Coralie.Beylot-Layens@marseille-port.fr

Préfecture : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

04 84 35 41 30